https://www.artweb.univ-paris8.fr/?Parcours-theories-et-pratiques-de



Parcours théories et pratiques de la musique

- Menu - Départements - Musique - Master Musique -

Date de mise en ligne : mardi 3 septembre 2019

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique Université Paris 8 Â
©2011 -

Tous droits rÃ@servÃ@s

Pour postuler en Master 1 TPM, il est requis d'avoir obtenu un des diplômes suivants :
- Licence Musique – Musicologie d'une université française
- une équivalence de type diplôme supérieur du CNSMDP ou d'une Université / un conservatoire étranger de niveau et programme similaires.
- pour la spécialisation en ethnomusicologie : candidats ayant validé une licence d'anthropologie (assortie de pré-requis en musique-musicologie).
Pour les candidats étrangers, un niveau C1 de français est obligatoire.
Les candidatures se font sur dossier. Les pièces à joindre sont les suivantes :
- Le dossier de candidature doit inclure (en plus des pièces administratives) un projet de recherche d'environ 3 pages, comprenant un premier exposé de problématique, ainsi que des méthodologies mises en œuvre et une bibliographie sommaire.
- CV et lettre de motivation.
- Copie du diplôme requis obtenu.
CURSUS GÉNÉRAL DU PARCOURS « THÉORIES ET PRATIQUES DE LA MUSIQUE »

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique

MASTER 1ERE ANNEE

SEMESTRE 1

UE1-SPECIALISATION DISCIPLINAIRE (16 ECTS)

- 1 EC Séminaire spécialisé (voir liste) (8 ECTS)
- 1 EC Approfondissement disciplinaire (voir liste) ou stage ou terrain (selon la spécialisation) (8 ECTS)

UE 2 - MUSICOLOGIE, LANGUE (14 ECTS)

- 1 EC Musicologie (7 ECTS) choix constiste à prendre un autre cours dans un domaine distinct du séminiare spécialisé (autre spécialisation)
- 1 EC Langue (7 ECTS)

SEMESTRE 2

UE 3-SPECIALISATION DISCIPLINAIRE (16 ECTS)

- 1 EC Séminaire spécialisé (voir liste) (8 ECTS)
- 1 EC Approfondissement disciplinaire (voir liste) ou stage ou terrain (selon la spécialisation) (8 ECTS)

UE 4 - MEMOIRE ET SOUTENANCE (14 ECTS)

- Mémoire de M1 (7 ECTS)
- Soutenance du mémoire (7 ECTS)

MASTER 2EME ANNEE

SEMESTRE 3

UE1-SPECIALISATION DISCIPLINAIRE (16 ECTS)

- 1 EC Séminaire spécialisé (voir liste ci-dessous) (8 ECTS)
- 1 EC Approfondissement disciplinaire (voir liste) ou stage ou terrain (selon la spécialisation) (8 ECTS)

UE 2 - MUSICOLOGIE, LANGUE (14 ECTS)

- 1 EC Musicologie (hors spécialisation) (voir liste ci-dessous) (7 ECTS)
- 1 EC Langue (EC libre pour la spécialisation interprétation musicale) (7 ECTS)

SEMESTRE 4

UE 3-SPECIALISATION DISCIPLINAIRE (16 ECTS)

- 1 EC Séminaire spécialisé (voir liste ci-dessous) (8 ECTS)
- 1 EC Approfondissement disciplinaire (voir liste) ou stage ou terrain (selon la spécialisation) (8 ECTS)

UE 4 - MEMOIRE ET SOUTENANCE (14 ECTS)

- Mémoire de M 2 (7 ECTS)
- Soutenance du mémoire (7 ECTS)

Le parcours Théories et Pratiques de la Musique comporte les spécialisations suivantes :

- "Recherche en musicologie" ou "Recherche en ethnomusicologie"
- "Pédagogie musicale"
- "Composition ou réalisation musicale"

Les spécialisations "Recherche en ethnomusicologie" et "Pédagogie musicale" proposent un choix spécifique de cours.

SPÉCIALISATION « RECHERCHE EN MUSICOLOGIE »



Fiche pédagogique M1 Théorie

Fiche pédagogique M2 Théorie



La recherche musicologique dans notre département est centrée sur l'étude et la compréhension des œuvres, de

leur constitution et de leur cohérence en tant qu'ensembles complexes d'éléments et de relations internes mais aussi sur l'étude des liens entre les œuvres, entre les disciplines artistiques et entre les œuvres et la société qui les produit. Le domaine musical suppose leur étude d'un point de vue de la composition ou de l'improvisation, de l'interprétation et, dans de nombreux cas, de leur mise en scène ou en espace. Pour cette étude, il est proposé aux étudiants un ensemble vaste d'approches propres à la musicologie moderne : l'analyse et l'esthétique musicales, l'histoire et la sociologie de la musique, la sémiologie musicale.

À l'heure actuelle, la recherche musicologique s'est considérablement diversifiée. Elle se nourrit auprès des sciences humaines (philosophie, anthropologie, sociologie...), des études culturelles, des sciences positives ou expérimentales (mathématiques, psychologie, sciences cognitives...) ou encore des nouvelles technologies. Elle se nourrit auprès de l'art lui-même, de la création et de la performance : les musicologues collaborent régulièrement avec les artistes ou sont eux-mêmes des artistes. Ses objets d'étude ont également été élargis : à côté des questionnements historiques, analytiques et esthétiques, on trouve désormais aussi des interrogations sur le genre, sur l'éthique, sur l'écologie... Par ailleurs, la recherche est de plus en plus collective, elle se mène en réseaux, favorisant notamment les échanges interdisciplinaires.

La recherche musicologique commence dès le master recherche. Elle peut se poursuivre dans le cadre d'un doctorat, mené à l'école doctorale EDESTA pour Paris 8. Le laboratoire MUSIDANSE, dont font partie les enseignants-chercheurs du département Musique accueille le doctorant. À l'issue de sa thèse, le jeune musicologue peut poursuivre ses recherches dans le cadre d'un post-doctorat, il peut également tenter les concours pour devenir enseignant-chercheur (universités) ou chercheur (structures ou programmes de recherche) en France ou à l'étranger.

En accord avec leur directeur de recherche et en cohérence avec leur projet de recherche, les étudiants choisissent leur programme de 5 <u>séminaires</u> (+ 1 cours de langue) dans l'offre du département. Les descriptifs des séminaires sont disponibles <u>ici</u>.

CURSUS SPÉCIFIQUE À LA SPÉCIALISATION

« RECHERCHE EN ETHNOMUSICOLOGIE »



Fiche pédagogique M1 Ethnomusicologie

Fiche pédagogique M2 Ethnomusicologie



RESPONSABLE: Clara BIERMANN

L'ethnomusicologie et l'anthropologie de la musique étudient toutes les pratiques musicales présentes dans le monde, sous l'angle de leur unité et de leur diversité. En combinant l'analyse de la matière sonore et l'enquête ethnographique, elle envisage le fait musical dans ses dimensions aussi bien acoustiques que socio-culturelles et esthétiques. Si, historiquement, la discipline s'est principalement intéressée aux musiques des sociétés de transmission orale, elle ouvre aujourd'hui son champ d'études à tous les phénomènes musicaux : migrations et appropriations musicales dans la globalisation, nouveaux métissages, musiques « émergentes ». Aujourd'hui, la discipline, tout en entretenant une relation privilégiée avec les musiques de transmission orale (qu'elles soient qualifiées de « traditionnelles », « populaires », « actuelles », « modernes », « savantes »), la discipline propose plutôt une **approche anthropologique** de toutes les pratiques musicales dans le monde.

La spécialisation « Recherche en ethnomusicologie » ouvre la voie aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur. Elle fournit également les bases fondamentales pour toute pratique professionnelle impliquant une vision interculturelle de la musique ou en relation avec le secteur des musiques du monde : métiers de la création artistique, de la production et de la distribution, métiers de la médiation et du journalisme (radio, presse, web, etc.), de l'animation et de l'enseignement, de la patrimonialisation et la valorisation culturelle, concours de l'administration publique (directions artistiques, culturelles ou du patrimoine).

En continuité avec les objectifs poursuivis en Licence, le master est structuré autour de trois axes principaux :

- 1. L'approfondissement des connaissances ethnomusicologiques et anthropologiques
- 2. La réalisation d'un travail de recherche
- 3. Le contact avec le monde professionnel

Ainsi, le cursus de Master 1 comprend :

- 2 séminaires d'ethnomusicologie (dits « séminaires spécialisés », 1er et 2nd semestres).
- 1 séminaire d'anthropologie (dits « séminaires d'approfondissement disciplinaire »).
- 2 séminaires de musicologie (à choisir au sein du département Musique).
- 1 cours de langue.
- La rédaction d'un mémoire de recherche (environ 60 pages).

<u>Le mémoire de Master 1, de 60 pages environ</u>, consiste en une recherche problématisée, construite à partir des écrits, documents sonores et/ou audiovisuels ayant trait au terrain d'enquête envisagé pour le Master 2.

NB. En vue d'une plus grande efficacité pédagogique, le travail de recherche et d'écriture, qui doit se dérouler sur l'ensemble de l'année, est balisé par des rendus écrits à dates précises qui font l'objet d'un suivi étroit avec la directrice de recherche. Le non-respect de ces étapes peut compromettre la validation du mémoire, qui s'effectue par une soutenance orale dont la première session a lieu au mois de juin et la seconde début septembre.

Le cursus en Master 2 est structuré de manière semblable à celui de M1.

Il comprend:

- 2 séminaires d'ethnomusicologie (dits « séminaires spécialisés », 1er et 2nd semestres).
- -1 séminaire d'anthropologie (dit « séminaire d'approfondissement disciplinaire ») .
- 2 séminaires de musicologie (à choisir au sein du Département de musique).
- 1 cours de langue.
- La rédaction d'un mémoire de recherche (100 pages).

Le mémoire de Master 2, d'une centaine de pages environ, consiste en une recherche fondée sur une enquête de terrain de longue durée (un à deux mois minimum, sur une ou des périodes à préciser avec la directrice de mémoire

NB. En vue d'une plus grande efficacité pédagogique, le travail de recherche et d'écriture, qui doit se dérouler sur l'ensemble de l'année, est balisé par des rendus écrits à dates précises qui font l'objet d'un suivi étroit avec la directrice de mémoire).

Si le mémoire porte sur une enquête de terrain, celle-ci devra faire l'objet d'un rapport validé par la directrice de recherche. Sinon, l'étudiant-e doit rendre en milieu d'année un rapport sur l'avancée de son travail, sous une autre forme (bibliographie commentée ou analyse du corpus)

Le non-respect de ces étapes peut compromettre la validation du mémoire, qui s'effectue par une soutenance orale dont la première session a lieu au mois de juin.

MASTER 1ÈRE OU 2ÈME ANNEE SPÉCIALISATION « RECHERCHE EN ETHNOMUSICOLOGIE »

UE1 - SPECIALISATION DISCIPLINAIRE 16 ECTS

- 1 EC Séminaire spécialisé 8 ECTS

Pouvoir de la musique et performance du pouvoir M1 & M2 (Clara BIERMANN)

1er semestre, lundi 12h-15h

- 1 EC Approfondissement disciplinaire 8 ECTS

Un séminaire d'anthropologie, danse ou études de genre, hors Département Musique.

UE 2 - MUSICOLOGIE, LANGUE 14 ECTS

1 EC Musicologie (hors spécialisation) 7 ECTS

Un séminaire de musicologie de Master à choisir parmi ceux proposés par le Département Musique.

- 1 EC Langue 7 ECTS

UE 3 - SPECIALISATION DISCIPLINAIRE 16 ECTS

- 1 EC Séminaire spécialisé 8 ECTS

Séminaire d'anthropologie de la musique M1 & M2 (Jordi TERCERO)

2nd semestre, mercredi 12h-15h

- 1 EC Approfondissement disciplinaire 8 ECTS

Au choix entre:

- Musicologie féministe : musique et études de genre, Frédérick DUHAUTPAS, vendredi 15h-18h, 1er semestre
- Musique et société, immanence et critique sociale dans la composition musicale actuelle, Álvaro OVIEDO, jeudi 12h-15h, 1er semestre
- Triangulations un autre échange social et musical, Alexandre PIERREPONT, jeudi 18h-21h, 2nd semestre
- Ecologies des mémoires politiques : quels outils pour penser l'image et le son dans les pratiques artistiques ?, Makis SOLOMOS, intensif

UE 4 - MEMOIRE ET SOUTENANCE 14 ECTS

- Mémoire de M1 ou M2 7 ECTS
- Soutenance du mémoire 7 ECTS

EC Approfondissement disciplinaire hors Département Musique

Département Sociologie et Anthropologie, début des cours la semaine du 23 septembre

Approches ethnographiques. Textes et méthodes, Anaïs LEBLON, vendredi 9h-12h, Bâtiment B2 (places limitées à 4 étudiant-es)

Anthropology of cultural Globalization. Travelling Texts and Theories, Béatrice DAVID, mercredi 12h-15h, salle MR 215 (seulement M2)

Villes, mobilisations, migrations : sociologie de la contestation, Michel Kokoreff, jeudi 15h-18H - MR005 (sauf 21.11 et 28.11, MR 105)

2nd semestre

Globalisation et mondialisation, Martin OLIVERA, jeudi 12h-15h, salle MR215

Anthropologie du développement, Arnaud KABA, mardi 15h-18h, salle MR215

Département Danse

Atelier Déconstruire les genres, Mahalia LASSIBILLE et Nadia BEUGRÉ, semi-intensif 1er cours le vendredi 29 sept. 9h30-12h30 (salle MR 105 à Paris 8)

Au département de genre : début des cours le 23 septembre

Le genre pour penser les arts : théorie et méthodes, Hélène MARQUIÉ, lundi 9h-12h, salle B130.

Représentation du genre dans la culture et les arts, Hélène MARQUIÉ, cours intensif 2ème ou 3ème semaine de janvier 2025.

NB : Inscription préalable auprès de : helene.marquie univ-paris8.fr

Genre, sexualité, nouveaux médias, Mehdi DERFOUFI, lundi 15h-18h, salle B134

Médias et cultural studies, Maxime CERVULLE, jeudi 15h-18h, salle J104, (places limitées à 15 étudiant-es maximum)

2nd semestre

Genre: historiographies et histoires des arts, Hélène MARQUIÉ, mardi 9h-12h

Création artistique et engagement, Hélène MARQUIÉ, lundi 9h-12h

Musiques pop au XXème et XXIème siècles et performances de genre, Ciel MALÉSIEUX, mardi 15h-18h

Anthropologie du genre : Penser la pluriversalité des systèmes de genre, Hélène NICOLAS, mardi 12h-15h

CURSUS SPÉCIFIQUE À LA SPÉCIALISATION

« PÉDAGOGIE MUSICALE »



Fiche pédagogique M1 Pédagogie

Fiche pédagogique M2 Pédagogie



RESPONSABLE: Danièle VILLEMIN

La spécialisation « Pédagogie musicale » est ouverte aux étudiants se destinant aux carrières de l'enseignement musical au sens large.

Public privilégié : étudiants se préparant aux concours du Ministère de la Culture. Les étudiants préparant les épreuves du CAPES doivent désormais s'inscrire dans le parcours MEEF. Pour les étudiants visant le concours de Professeur de la ville de Paris le parcours MEEF est conseillé.

Le but de la spécialisation« Pédagogie musicale » est d'amener les étudiants à aborder l'ensemble de leurs pratiques pédagogiques (présentes ou futures) au sein d'une réflexion critique sur les contenus, les méthodes de transmission, la fonction, la portée, et les enjeux de la musique dans son inscription culturelle et sociale. Il est ainsi prévu d'allier un approfondissement des connaissances musicologiques et un travail de réflexion sur la didactique, la transmission et la culture contemporaine. Il s'agit en même temps de former à la pratique la plus responsable des divers métiers de l'enseignement musical, mais également aux concours particuliers qui y conduisent.

L'accès à ce Master est très ouvert, même s'il est conseillé d'avoir suivi en amont la Licence « Enseignement de la musique » pour accroître ses chances de réussite et bénéficier de son aspect de formation professionnelle (en particulier grâce au renforcement disciplinaire que constitue le « Module instrumental »).

Le jury accordera l'entrée en Master 2 aux étudiants ayant satisfait aux exigences du cursus de M1 décrit ci-dessous. Nota Bene : la détermination du choix (dans les modules qui proposent une alternative) se fera selon le projet de chaque étudiant en accord avec les Coordinateurs-Responsables pédagogiques de cette spécialisation de Master.

SEMESTRE 1 UE1 - SPÉCIALISATION DISCIPLINAIRE (16 ECTS)

- 1 EC Séminaire spécialisé (8 ECTS)

Séminaire à suivre en Psychologie ou en Sciences de l'Èducation ou en Philosophie

- 1 EC Approfondissement disciplinaire (8 ECTS)

Didactique théorique de la musique (DanièleVILLEMIN)

UE 2 - MUSICOLOGIE, LANGUE (14 ECTS)

- 1 EC Musicologie (hors spécialisation) (7 ECTS)

Séminaire de musicologie

- 1 EC Langue: Anglais (7 ECTS)

SEMESTRE 2 UE 3 - SPÉCIALISATION DISCIPLINAIRE (16 ECTS)

- 1 EC Séminaire spécialisé (8 ECTS)

Module instrumental (ces 3 enseignements annuels sont obligatoires):

- + Atelier voix, F. EPIN
- + Chœur et direction de chœur, A. DEBAECKER
- + Harmonie au piano 4, E. MOUTONNIER
- 1 EC Approfondissement disciplinaire ou stage ou terrain (8 ECTS)

UE 4 - MEMOIRE ET SOUTENANCE (14 ECTS)

- Mémoire de M1 (7 ECTS)
- Soutenance du mémoire (7 ECTS)

SEMESTRE 3

UE1 - SPECIALISATION DISCIPLINAIRE (16 ECTS)

- 1 EC Séminaire spécialisé (8 ECTS)

Séminaire de Musicologie (hors "Musique occidentale de tradition écrite")
- 1 EC Approfondissement disciplinaire (8 ECTS)
Séminaire de Musicologie
UE 2 - MUSICOLOGIE, LANGUE (14 ECTS)
- 1 EC Musicologie (hors spécialisation) (7 ECTS)
Séminaire de musicologie
- 1 EC Langue : Anglais (7 ECTS)
SEMESTRE 4 UE 3 - SPÉCIALISATION DISCIPLINAIRE (16 ECTS)
- 1 EC Séminaire spécialisé (8 ECTS)
Techniques de studio, Aurélien BOURDIOL
- 1 EC Stage (8 ECTS)
Stage (préparation, effectuation et compte-rendu), Danièle VILLEMIN
UE 4 - MEMOIRE ET SOUTENANCE (14 ECTS)
- Mémoire de M1 (7 ECTS)
- Soutenance du mémoire (7 ECTS)
CURSUS SPÉCIFIQUE À LA SPÉCIALISATION

« COMPOSITION OU REALISATION MUSICALE »



Fiche pédagogique M1 Composition Réalisation Musicale

Fiche pédagogie M2 Composition Réalisation Musicale

RESPONSABLES: Alain BONARDI et Philippe MICHEL

Dans le parcours « Théories et pratiques de la musique », spécialisation « Composition ou réalisation musicale », la création est comprise comme une activité permettant d'expérimenter des situations artistiques et/ou techniques et de produire des objets (concerts, pièces, installations, logiciels, scénographies, etc.) qui devront également être théorisés par les méthodologies de la musicologie, dans une perspective de formation par la recherche.

En accord avec leur directeur de recherche et en cohérence avec leur projet de recherche, les étudiants choisissent leur programme de <u>5 séminaires</u> (+ 1 cours de langue) dans l'offre du département. Les descriptifs des séminaires sont disponibles ici. Nous donnons ci-dessous la liste des séminaires possibles par UE.

Enfin, les étudiants devront produire un mémoire qui articulera de façon raisonnée les résultats théoriques et pratiques de leur recherche, environ 50 pages pour un M1 et 80 pages pour un M2, complété de ses annexes (partitions, enregistrements audio, vidéo, éléments logiciels, entretiens, data, etc.). Le mémoire sera ensuite soutenu en public.

Semestre 1

UE1 - SPÉCIALISATION DISCIPLINAIRE (16 ECTS) EC Séminaire spécialisé (8 ECTS) :

- Recherche et création en jazz 1, Philippe MICHEL
- Musique et outils informatiques 1, Alain BONARDI
- Esthétiques de la dramaturgie musicale contemporaine, Giordano FERRARI
- Analyse de la mise en scène d'opéra, Carmelo AGNELLO
- Construire et développer son projet musical aujourd'hui, Guillaume GILLES
- Musique et audiovisuel, André VILLA

EC Approfondissement disciplinaire (8 ECTS) :

- Atelier de composition 1, Jérôme COMBIER
- Jazz Workshop 1, Misja FITZGERALD-MICHEL
- Play It Again !, Guillaume GILLES

UE 2 - MUSICOLOGIE, LANGUE (14 ECTS)

EC Musicologie hors spécialisation :

- Séminaire d'anthropologie de la musique, Jordi TERCERO
- Pouvoir de la musique et performance du pouvoir, Clara BIERMANN
- Musicologie féministe : musique et études de genre, Frédérick DUHAUTPAS
- Séminaire de recherche, Joël HEUILLON
- Musique et société : immanence et critique sociale dans la composition musicale actuelle, Álvaro OVIEDO
- Écologies des mémoires politiques : l'image et le son dans les pratiques artistiques, Makis SOLOMOS
- Didactique de la musique, Danièle VILLEMIN
- Triangulations un autre commerce social et musical, Alexandre PIERREPONT
- La musique dans le roman : présence et influence, Clotilde VERWAERDE
- Analyse de la relation musicofilmique : étude des champs et de la microstructure, Charles-Pierre VALLIERES
- Composition et recherche, Anne SEDES

Langue

Semestre 2

UE 3 - SPÉCIALISATION DISCIPLINAIRE (16 ECTS)

EC Séminaire spécialisé (8 ECTS)

- Recherche et création en jazz 2, Philippe MICHEL
- Musique et outils informatiques 2, Paul GOUTMANN
- Recherche et création, Antonio LAI

EC Approfondissement disciplinaire (8 ECTS)

- Atelier de composition 2, Jérôme COMBIER
- Construire et développer son projet musical, Guillaume GILLES
- Pratique de la dramaturgie et de la mise en scène, Carmelo AGNELLO
- Jazz Workshop 2, Misja FITZGERALD-MICHEL
- Approche esthétique des formes intermédiares et macrostructurelles de la musique au cinéma,
 Charles-Pierre VALLIERES
- Musique et autres arts, André VILLA

UE 4 - MEMOIRE ET SOUTENANCE (14 ECTS)

- Mémoire (7 ECTS)
- Soutenance du mémoire (7 ECTS)